

N° 61 | FÉVRIER 2010

www.agglo-montbeliard.fr



PUISSANCE 29

L'ACTUALITÉ DU PAYS DE MONTBÉLIARD

SERVICE PUBLIC

Un plan climat
pour l'agglomération

p. 8

DOSSIER

Création
d'entreprise

p. 12

VIE ASSOCIATIVE

Les lotos font
un carton

p. 22

Au menu de FEVRIER

Retour sur images

Événement

Transjurassienne

Portrait

Thierry Kihm, gérant de Music Service

Instantanés

Service public

Le plan climat

P4 **Économie** P10

Interview croisée de Pierre Moscovici et Gérard Bailly

P5 **Tribune** P16

P6 **Nord Franche-Comté** P17

Pôle Ingénierie

P7 **Culture - Sports - Loisirs** P18

Salon des sports mécaniques

Catcheurs à l'Axone

P8 **Utopie et innovation**

Patrimoine P23

DOSSIER

P12

Création d'entreprise

En ces temps de crise économique, la création et la reprise d'entreprises sont des signes encourageants. Coup de projecteur sur quelques entreprises innovantes.



Un pavillon pour le théâtre

S'étendant sur quelque 200 hectares, les vestiges de l'agglomération gallo-romaine d'Epomanduodurum sont la vitrine de plus de deux millénaires d'histoire. Objet de fouilles régulières, c'est la première fois que des fouilles préventives auront lieu sur le site.

PUISSANCE 29



Puissance 29 en ligne

Retrouvez **Puissance 29** et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directrice de la publication : Martine Voidey - **Directrice de la communication** : Florence Bourquin - **Rédacteur en chef** : Anne-Claude Attard - **Rédaction** : Adeline Coquet - Florian Pasqualini - Régis Tullon - **Conception et réalisation** : Scoop Communication - **Maquette** : D-KlikInteractiv - **Impression** : Estimprim - **Photos** : Daniel Nowak, Samuel Carnovali - **Publicité** : Nathalie Monnin 03 84 27 85 06 - **Puissance 29** : Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, 8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex - **Téléphone** : 03 81 31 88 88 - **Courriel** : anne-claude.attard@agglo-montbeliard.fr - **N° issn** : 1279-869X - **Puissance 29** est adhérent de l'union des journaux et journalistes d'entreprises de France.

Photo de couverture : Samuel Carnovali.

Chère Madame, cher Monsieur,

Puissance 29 consacre son dossier de février à l'économie et revient sur la mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération d'un plan climat. Ces deux éléments combinés témoignent de notre volonté très claire d'associer l'un et l'autre. Le système productif, le travail et notre rapport à notre environnement ont, en effet, considérablement évolué. Suite à des accélérations technologiques majeures, à l'extension d'une économie capitaliste déréglementée à l'ensemble de la planète, et à une financiarisation excessive, nous sommes confrontés depuis plus de trente ans à un chômage de masse, qui mine une partie de la population active et sape les bases du contrat social. Pour le dire autrement, le travail se fait plus rare qu'auparavant, les opportunités sont plus réduites et la concurrence plus vive. Les conséquences psychologiques et collectives de cette « guerre sociale » s'avèrent profondes.

Depuis notre accession aux responsabilités, nous luttons ainsi sur deux fronts : endiguer les effets nocifs mais temporaires de la récession, et préparer solidement l'avenir. C'est évidemment le sens de notre projet d'agglomération 2020 et du budget 2010 adopté en décembre dernier. L'avenir de nos territoires passe en effet par un équilibre subtil conjuguant des politiques publiques à la fois fines et consistantes, associées à une volonté entrepreneuriale de premier plan et à une démarche participative d'envergure. S'agissant de notre stratégie d'endiguement, nous nous mobilisons très fortement, au cas par cas, en direction des entreprises et de leurs salariés. La CAPM invite également, et prend systématiquement part aux tours de table pour trouver les solutions très diversifiées (crédit-bail, garantie d'emprunts, aides directes, reprise, etc.). Nous nous impliquons, en outre, dans les situations de « conflits » (Key Plastics, Trevest, Siedoubs Faurecia), où il ne s'agit pas de prendre parti mais bien de construire ensemble les solutions qui assurent le maintien du maximum de travail dans le Pays de Montbéliard. Sans forcément tout résoudre, je pense pouvoir affirmer que nous parvenons collectivement à trouver des issues.

Car, la crise aura une fin. Au quotidien, nous préparons ainsi solidement l'avenir en nous frottant concrètement aux réalités présentes. Cette année, notre budget 2010 repose sur 44 M€ d'investissements. C'est un soutien évident pour nos entreprises. Notre plan d'actions passe également par l'amélioration de l'offre territoriale foncière et immobilière, l'incitation à l'innovation et la promotion du



territoire. Le succès des deux derniersancements de PSA, la 3008 et la 5008, couplé aux investissements forts et structurants du groupe sur son site de Sochaux, confortent notre approche. Nous voulons, en effet, à la fois réussir la nouvelle économie et transformer les emplois en habitants. Dans ce contexte, le 4 février dernier, nous avons fait le point lors d'un Conseil d'agglomération extraordinaire sur la mise en œuvre de notre projet d'agglomération et sur notre stratégie économique.

La boîte à idées et à avancer reste, en effet, ouverte. Elle ne s'est pas refermée lors de l'adoption du projet d'agglomération en juillet dernier. Cette feuille de route pour la décennie à venir se veut, en effet, dynamique, vivante et en mouvement. Ce projet, qui est le vôtre, vous pouvez, vous devez vous en emparer. Nous sommes tous ensemble les artisans de sa réussite. D'autres rendez-vous rythmeront son suivi. Nos services sont à pied d'œuvre. Je citerai quelques actions, qui participent du renouvellement patient, méthodique et concerté du Pays de Montbéliard, et plus largement de l'Aire urbaine. Le lancement de l'Association automobile des collectivités françaises sites d'industries automobiles, que je préside, confortera désormais notre rôle d'interlocuteur auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, ainsi que des constructeurs. La présentation à la presse nationale des F-City électriques conçus et produits à Étupes par la société FAM, qui vient d'obtenir l'homologation européenne et dont nous avons acquis plusieurs exemplaires, illustre également cette capacité d'innovation. Les avancées en matière culturelle et l'organisation d'ateliers jeunesse au sein de la collectivité, fin janvier, destinés à affiner notre approche en la matière, entretiennent aussi cette énergie à faire mieux. Cette énergie nous porte, et comme le disait Pierre Dac, dont nous pourrions nous inspirer en ce mois de février, « si la matière grise était plus rose, le monde aurait moins les idées noires ».

*Fidèlement,
Pierre Moscovici*

**Pierre Moscovici,
Député du Doubs,**

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard

Retour sur images



9 et 10 janvier 2010. Les meilleurs athlètes de l'Hexagone s'étaient donné rendez-vous à l'Axone pour disputer les championnats de France de judo individuels seniors 1^{re} division. Les Francs-Comtois en lice, portés par le public local repartent avec deux médailles : l'argent pour Christophe Humbert et le bronze pour Lilian Barreyre.



Janvier 2010. La joyeuse compagnie du Théâtre de l'Unité continue à sillonner les communes du Pays de Montbéliard dans le cadre de l'opération « Les 80 ans de ma mère », à la recherche de personnes nées en 1930 souhaitant participer à l'opération qui vise à mettre en valeur ces véritables garants de la mémoire collective.



18 décembre 2009. Les travaux de la nouvelle zone d'activités de Technoland II sont lancés en présence de Pierre Moscovici, Gérard Bailly, Bernard Petit, maire d'Allenjoie et Michel Kipfer, maire de Brognard. Le nouveau parc d'activités de l'Aire urbaine, situé entre Brognard, Allenjoie et Dambenois sera en service en 2011.



31 décembre 2009. Quelque 25 000 festivaliers ont assisté au spectacle pyrotechnique qui a embrasé la Cité des princes. À l'heure où 2010 pointait le bout de son nez, petits et grands ont pu se délecter devant les parades de rue qui avaient pour thème le feu.



15 janvier 2010. Le président de la CAPM et les élus ont présenté leurs vœux aux acteurs et partenaires du développement économique de l'agglomération lors d'une soirée organisée à la Roselière à Montbéliard.

7 000 fondus dans le Jura

La Transjurassienne, c'est un peu le Marathon de New York, façon adeptes des grandes étendues blanches et de l'air pur. Année après année, depuis trente ans, le mythe grandit. Cette année, 7 000 skieurs de fond sont attendus au départ.

Non sportifs, s'abstenir ! Après le tour de chauffe, le 27 janvier dernier, des quelque 3 000 participants de 7 à 19 ans réunis pour la Transjeune autour des Rousses, voici venu le grand week-end de la « Transju », les 13 et 14 février.

Vous ne connaissez pas encore la Transjurassienne ? C'est l'unique épreuve de fond française inscrite au Worldloppet. Chaque année, des milliers de fondeurs convergent de toute l'Europe vers le massif du Jura pour y prendre part. On y parcourt de 10 à 76 km, selon l'itinéraire choisi, selon surtout sa forme et son niveau, chaussés de skis de fond, le long des crêts jurassiens... Avec son tracé désormais mythique, l'épreuve est la deuxième au monde par la distance parcourue, après la Vasaloppet suédoise. Le samedi, priorité au pas classique, façon papa et maman. Ce jour-là, quel que soit votre niveau, au moins êtes-vous sûr de ne pas vous couvrir de ridicule. Peut-être de neige, pour les moins aguerris ! La convivialité est de mise et, plus tard, vous pourrez ainsi dire « J'y étais ! ». Les distances restent raisonnables. Les dénivelés aussi. Le départ des 25 km est donné à Chapelle-des-Bois, à 13h. Celui des

10 km à Chaux-Neuve, à 14h. Toutefois, les meilleurs spécialistes internationaux se mettent en jambes avec un 50 km au départ des Rousses, à 10h. Tout le monde se retrouve pour l'arrivée à Mouthe, avant 17h, dans une ambiance digne des étapes de montagne du Tour de France.

L'élite mondiale du ski de fond



© Philippe Trias

Avec son tracé de 76 km, la Transjurassienne est la deuxième épreuve du Worldloppet par la distance parcourue.

Le dimanche, place aux spécialistes. Tout adepte du pas du patineur rêve de figurer au palmarès. L'an dernier, un Biélorusse et une Française y inscrivent respectivement leur nom. Le réveil a lieu aux aurores : on ausculte le ciel, on étudie la météo, on jauge la neige d'un doigt expert, on farte ses skis, on échauffe ses muscles... Dans le village de Lamoura, l'élite hommes s'élance dès 8h30 pour franchir les 76 km de la Transjurassienne qui les séparent de Mouthe. Côté dames, l'élite internationale entame ses 54 km aux Rousses, à 9h15.

Les patineurs au palmarès plus modeste se joignent au cortège des compétiteurs à Chapelle-des-Bois, à 14h30, et avalent 30 km dans un skating forcément élégant. Les ravitaillements comme l'arrivée à Mouthe, jusqu'à 18h30, se déroulent dans une ambiance effervescente. Ne vous y trompez pas, plusieurs heures séparent le premier du dernier. Celui-ci n'en est pas moins fier d'avoir bouclé « sa » Transjurassienne, sous les encouragements du public. ■

Régis Tullon

PLUS D'INFOS

La Transjurassienne, on peut y participer en spectateur, gratuitement. Mieux encore, on peut s'inscrire pour concourir à son niveau, en ligne jusqu'au 6 février. Les droits varient de 5 à 92 euros, selon la distance entreprise, licence facultative, et comprennent le bus retour. Des points de ravitaillement jalonnent le parcours. Pour tous détails, rendez-vous sur le site internet de l'organisateur : www.transjurassienne.com, ou appelez le 03 84 33 45 13.

FOCUS

Ski de fond, mode d'emploi

Très différentes des skis de piste, les lattes de fond sont étroites et longues, sans carres métalliques. Les peaux de phoque, même synthétiques, fixées sous la semelle ont quasiment disparu au profit de matériaux innovants. Les chaussures, légères, sont fixées sur le ski uniquement à l'avant.

Le pas classique, ou pas alternatif, consiste à avancer les skis bien paral-

lèles dans deux traces. En montée, un fart de retenue, appliqué sur la partie centrale de la semelle du ski, évite de glisser en arrière. Apparue dans les années 80, le pas du patineur, ou skating, est physiquement beaucoup plus exigeant. Il s'apparente au mouvement du patineur ou du roller-skateur et propulse le fondeur à vive allure sur des skis totalement lisses. Dans les deux cas, pas classique et



© Minitrons D.R.

pas du patineur, le fondeur applique en outre un fart de glisse pour améliorer sa vitesse. ■

Une ambiance digne des étapes de montagne du Tour de France.

Un vent de **musique**

De l'imprimerie à la réparation des cuivres, il n'y a qu'un pas, ou presque. Thierry Kihm, propriétaire de Music service à Montbéliard, a fait le pari osé de tout plaquer par amour de l'instrument.



vement contaminé par la musique. Avant, je survivais la semaine en attendant impatientement le week-end pour vivre et me replonger dans cet univers. Aujourd'hui, je vis pleinement chaque jour passé avec mes instruments et mes musiciens », confie Thierry. Dans son atelier où chaque piston et autres embouchures sont rangés avec le plus grand soin, le jeune quadra a appris à développer son sens de l'observation. Aussi s'amuse-t-il à dresser des profils de musiciens. « Quelqu'un d'ordonné se tournera spontanément vers la clarinette alors qu'une personne un peu plus dispersée choisira la trompette. Quand une personne se met à la musique ce n'est pas seulement elle qui choisit son instrument, l'instrument la choisit aussi. Tout est une question d'alchimie, de combinaison gagnante. » Problème d'instruments ou stress avant une représentation, Thierry est là, à l'écoute, rassurant et maîtrise parfaitement l'art de l'effet placebo.

Du coup, chez les Kihm, on ne voit que des gens heureux. Les instrumentistes repartent toujours satisfaits.

Dans l'atelier de Thierry Kihm souffle comme un vent de bonne humeur...

« **C**était en septembre 2008 », commence-t-il avec une émotion certaine. Derrière ces quelques mots se cache bien plus qu'une date. C'est un changement radical de vie qui s'opère pour Thierry Kihm. Originaire d'Alsace et imprimeur de formation, son destin bascule à l'aube de son quarantième anniversaire.

D'aussi loin qu'il s'en souvienne, Thierry a toujours rêvé de faire carrière dans la musique. Tout petit déjà, accompagné tantôt de son tuba, tantôt de son trombone, il s'imaginait déjà en haut de l'affiche. Quelque trente années plus tard, le défi est lancé autour d'un dîner entre amis musiciens. Ils lui suggèrent de reprendre le magasin jusqu'alors tenu par Guy Cordier. Si l'idée le séduit d'emblée, il est vite freiné par son inexpérience dans le domaine mais c'est sans compter avec

l'enthousiasme de son entourage qui le convainc en une phrase : « *Le métier, ça s'apprend.* » Il n'en faut pas plus à Thierry pour sauter le pas. Neuf mois plus tard et un solide savoir-faire décroché à l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique du Mans (ITEMM), l'une des principales écoles européennes formant aux métiers techniques de la musique, il reprend l'entreprise convoitée. C'est le début d'une nouvelle et belle aventure. Il faudra seulement un an à Thierry pour se faire un nom et une renommée dans le métier puisqu'en décembre dernier, il est l'heureux récipiendaire du trophée « Talents Franche-Comté création d'entreprise » dans la catégorie « Coup de cœur ».

« **Que des gens heureux** »

Et des coups de cœur, le jeune quadra en a tous les jours. « *J'ai toujours été gra-*

De Montbéliard à la Scala

Et des instrumentistes, il en voit passer. Cet amoureux des vents travaille entre autres pour des professionnels exerçant dans les orchestres philharmoniques de Strasbourg ou de Nancy. C'est donc tout aussi naturellement que son savoir-faire et son savoir-être se sont exportés jusqu'à Milan. Thierry compte parmi ses clients fidèles un musicien de la célèbre Scala, un des plus importants théâtres d'opéra du monde. « *Voir les yeux du propriétaire qui brillent quand il retrouve son instrument, ça n'a pas de prix. C'est la plus grande des satisfactions* », conclut Thierry. Si ce n'est pas le bonheur, ça y ressemble... ■

Adeline Coquet

RENSEIGNEMENTS :

Music Service – Thierry Kihm
03 81 98 14 23



Zoom sur...

Le fort potentiel de report de fréquentation vers les transports publics

En dépit de la complexité géographique du territoire et de sa configuration urbaine atypique, l'organisation de la mobilité au sein du Pays de Montbéliard est relativement simple.

Ainsi, 70 % des boucles réalisées par les habitants du Pays de Montbéliard se composent de deux déplacements, soit un aller-retour au domicile réalisé pour un seul motif (travail, études, achat, loisir...).

90 % des boucles sont effectuées au sein de la CAPM et deux tiers d'entre elles concernent des trajets inférieurs à 10 kilomètres. Les transports alternatifs à la voiture disposent donc d'un réel potentiel de développement au sein de l'agglomération. Leur essor doit cependant s'adosser à la promotion d'une offre de transport attractive, du développement de l'intermodalité, de l'utilisation quotidienne du vélo ainsi que de l'organisation du stationnement.

L'étude est disponible à l'adresse suivante :

http://www.adu-montbeliard.fr/publi/TRA_0902_Mobilite_quotidienne_PM.pdf



Les quatre saisons en images

Claude Nardin, photographe, sera l'invité d'honneur de la Semaine de la photo organisée par la MJC de Valentigney. Un choix étoffé d'images sur le thème des quatre saisons (paysages, animaux, plantes) illustrera un des aspects du travail du photographe de la nature. Un audiovisuel intitulé « 12 mois au naturel » sera proposé en continu en complément des images accrochées aux cimaises.

Centre culturel Belon

10, rue Carnot
25700 Valentigney

Exposition du 28 février au 7 mars 2010.

Ouverture : dimanche de 10h à 18h et du lundi au vendredi de 16h à 18h.

Vernissage le samedi 27 février 2010 à 18h



Un espace pour l'emploi



L'Emploi et du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) seront à votre écoute pour vous accompagner et vous aiguiller dans vos démarches.

Plus de renseignements :

Pôle multiservices - 14 bis, rue Gustave Courbet - 25700 Valentigney - Tél. 03 81 36 12 88

Un forum pour les musiques actuelles

La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, en partenariat avec Découvert Autorisé, organise un forum participatif sur le projet du Moloco, Espace musiques actuelles du Pays de Montbéliard. Ce forum se tiendra le 6 mars prochain à la CAPM à partir de 9h. Débats et ateliers rythmeront cette journée tournée vers la construction du projet artistique et culturel du Moloco : quelles activités pour ce lieu ? Quels partenariats avec les acteurs culturels ? Musiciens, groupes, associations et structures culturelles sont invités à venir échanger sur la place destinée au futur accueil des groupes. Un accent particulier sera mis sur la coopération transfrontalière, notamment dans le cadre des accords qui lient la CAPM au Canton du Jura Suisse. Le Moloco souhaite également développer des liens étroits avec les acteurs helvétiques. Ce forum sera l'occasion de mettre en lumière des pistes de collaboration entre les différentes structures.

Et comment finir la journée ? En musiques bien sûr ! À 18h, apéro Mix spécial Northern Soul – « Keep the Faith » au bar le Route 66 (Montbéliard) – gratuit (ouvert à tout public, en partenariat avec les Productions de l'Impossible). À 20h30, Bikini Machine (rock – Rennes), Izul (rock – Jura suisse) et les Bumblebeez (rock – Montbéliard) se produiront à l'Atelier des Mômes pour prolonger la fête (ouvert au public, en partenariat avec l'APCRPM).

Pour s'inscrire au forum, contactez Olivia Rouy - olivia.rouy@agglo-montbeliard.fr

À noter : les participants bénéficieront d'une invitation pour le concert de Bikini Machine à l'Atelier des Mômes.

Pour plus d'informations : www.myspace.com/lemoloco



© D.N.

PLAN CLIMAT

Au niveau de la collectivité, un plan climat vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à adapter le territoire à l'évolution inéluctable du climat. En intégrant dans les décisions les changements à venir – inondations, canicules, mouvements de terrain –, il est possible d'éviter plus tard des dommages et leurs coûts.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il s'agit d'un développement capable de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. Il passe par un équilibre entre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux de l'activité humaine, aussi appelés les trois piliers du développement durable.

AGENDA 21

Un agenda 21 est un plan d'actions concrètes à l'échelle territoriale, dont l'objectif est de mettre en oeuvre de manière progressive et pérenne le développement durable. Tous les acteurs de la collectivité sont concernés : élus, personnel, habitants, associations, entreprises, services de l'État, éducation, recherche...

Où trouver les résultats de la campagne de thermographie aérienne pour votre logement (Pays de Montbéliard uniquement)

Contact :
www.agglo-montbeliard.fr
ou 03 81 31 88 60

Si vous souhaitez entreprendre des travaux d'efficacité énergétiques, des subventions sont possibles dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) menée par la CAPM.

Contact : 03 81 91 00 69

Un Plan climat pour l'agglomération

La protection de l'environnement est un enjeu placé au cœur des préoccupations du projet d'agglomération 2020. C'est dans cette optique que la CAPM lance un plan climat visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à adapter le territoire à l'évolution inéluctable du climat.



© S.C.

L'accélération de la fonte des glaces dans le monde est l'une des conséquences du réchauffement climatique.

« Nous avons décidé de généraliser l'approche du développement durable au sein du territoire » indique Jacques Hélias, premier vice-président de la CAPM en charge, notamment, de l'environnement. Ce projet, engagé en lien avec les 29 communes du territoire, s'appuie sur des actions déjà enclenchées : « Depuis 2006, la CAPM est engagée dans la démarche Cit'Ergie. Il s'agit d'une labellisation européenne qui récompense les collectivités pour une bonne gestion de l'énergie. Par ailleurs, en 2009, la CAPM s'est engagée, aux côtés de 1000 villes européennes, à respecter le programme des 3 x 20 d'ici 2020 ». Ainsi, ce programme prévoit une réduction de 20 % des gaz à effet de serre (GES) sur notre territoire, une baisse de 20 % des consommations d'énergies et une utilisation de 20 % d'énergie renouvelable. Préalable indispensable à la mise en place d'un plan climat, un diagnostic énergétique du territoire a été réalisé. Cette première étape a permis l'élaboration d'un plan

d'action divisé en 12 volets opérationnels : « il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Chaque domaine où des économies d'énergies peuvent être réalisées est analysé : déchets, urbanisme, habitat, aménagement, transports sont autant d'éléments sur lesquels nous pouvons agir » explique Agnès Serres, responsable du service énergie-valorisation des déchets au sein de la direction de l'environnement.

Concrètement, l'hiver dernier, la CAPM a procédé à une campagne thermographique aérienne infrarouge des 44 000 logements de l'agglomération. Grâce à cette technique, les particuliers peuvent désormais repérer l'état de l'isolation de leur logement. Au besoin, la CAPM incitera les propriétaires à réaliser des travaux en subventionnant des diagnostics thermiques. Autre mesure phare liée au plan climat, la promotion des transports collectifs avec notamment le lancement du nouveau TCSP. La CAPM continuera également à améliorer la consommation énergétique des

bâtiments communautaires avec l'installation de panneaux photovoltaïques. Enfin, l'agglomération favorisera l'implantation d'entreprises qui œuvrent dans le domaine écologique. Cette série d'actions, loin d'être exhaustive, permettra d'atténuer les rejets de gaz à effet de serre.

S'adapter au changement climatique Car aujourd'hui, le réchauffement climatique de la planète, dû à l'augmentation des GES, est une réalité à laquelle notre agglomération est également soumise : « Outre la réduction des GES, assure Jacques Hélias, notre second objectif est d'évaluer la vulnérabilité de notre territoire aux changements climatiques et la gestion des risques qui en découlent ». Inondations (le Pays de Montbéliard y est particulièrement exposé avec les nombreux cours d'eau qui le traverse) tempêtes (comme celle de 1999), canicules (comme en 2003) ou encore problèmes de santé dus à la mauvaise qualité de l'air sont des phénomènes qui s'amplifient. Devant de tels risques, on comprend mieux l'importance de l'action locale. Pour autant, ce plan climat ne peut pas être mené par la seule collectivité « il est nécessaire d'intégrer la population à notre réflexion, souligne Jacques Hélias, C'est pourquoi tout un pan du plan climat territorial concerne la sensibilisation des partenaires économique et des usagers ». Loin d'être un aboutissement, ce plan climat s'englobe dans une démarche plus générale, appelé Agenda 21 : « À travers ces projets, la CAPM affirme sa volonté de construire un futur durable, pour devenir une véritable éco-agglomération » conclut Jacques Hélias. ■

Accro au bus ?

Une offre de services de transports plus étendue pour vous proposer « toujours plus ». Telles sont les résolutions de la CTPM pour 2010.

En janvier dernier, la CAPM renouvelait sa délégation de service public Transports. C'est Kéolis Pays de Montbéliard, actuel délégataire, qui a décroché le marché, avec une offre de nouveaux services. « *Les négociations pour cette nouvelle DSP visaient essentiellement à répondre à de nouveaux besoins des usagers, notamment en proposant un service de transport en soirée, après 20 heures. La demande était forte, nous avons donc eu la volonté d'améliorer la qualité du service proposé tout en améliorant les services actuels pour rendre plus attractive, plus innovante, plus performante, l'utilisation des transports en commun* », explique Jacques Hélias, vice-président CAPM en charge des transports.

Aussi, pour répondre le plus précisément possible aux attentes énoncées par les usagers et capter de nouveaux clients, les cinq lignes fortes du réseau CTPM, à savoir les lignes 1, 2, 3, Diam A et Diam B voient leur amplitude horaire élargie en soirée jusqu'à 22h30. L'amplitude du Transport pour les Personnes à

Mobilité Réduite (TPMR) se verra élargie dans les mêmes conditions. Envie d'un film ? Les cinéphiles ne sont pas en reste puisque le cinéma Mégarama est désormais desservi tous les jours et un retour est assuré jusqu'à la fin de la dernière séance. Le Flexo Mégarama réjouira à coup sûr les amateurs de cinéma. Pour les plus sérieux ou les plus mobiles, le Flexo Gare vous permet de rejoindre la gare de votre domicile et réciproquement très tôt le matin et très tard le soir pour assurer la desserte du réseau ferré. Et comme leur nom l'indique les « flexo » sont... flexibles. Ces services ne sont pas figés et seront amenés à évoluer en fonction de la demande, des films et des horaires de train, un véritable service sur mesure.

Plus, plus

Se déplacer plus facilement en bus le dimanche est dorénavant possible, et ce dès 13h30, avec un réseau calqué sur celui de soirée. Les cinq principales lignes sont donc concernées jusqu'à 22h30, avec une fréquence augmentée. De la nouveauté, il y en a aussi dans vos tickets avec la créa-

tion du ticket journée au prix de 3 euros. Ce ticket est valable toute la journée jusqu'à 22h30 sur toutes les lignes du réseau. Le ticket voyage à l'unité, valable une heure avec correspondance gratuite, ne prévoyait jusqu'alors pas le retour sur le même trajet. C'est désormais le cas.

L'abonnement Fréquence destiné à tous les usagers est maintenant disponible à l'année à 330 euros contre 33 euros en mensuel. Vous économiserez ainsi deux mois de transport.

« *Améliorer le réseau existant est apparu comme une nécessité et répond plus largement à des enjeux sociaux et environnementaux. Proposer des services plus personnalisés, répondant plus précisément aux attentes et habitudes de chacun, ne peut que rendre plus attractive notre agglomération qui compte 30 % de sa population qui ne disposent d'aucun moyen de transport* », précise Jacques Hélias.

Noctambule, voyageur du dimanche, fan de cinéma ou fidèle aux chemins de fer, à chacun son service !

A. C.

Qu'est-ce qu'une DSP ?

La **délégation de service public** est « un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service. »

LE BUS EN CHIFFRES

8 500 000 voyageurs par an
12 lignes régulières
700 trajets par jour sur toute l'agglomération

Pour plus d'infos sur les horaires :

www.ctpm.fr
Centrale de mobilité illicom au 0800 800 892 (du lundi au samedi de 7h à 19h). Appel gratuit depuis un poste fixe.



Le bus, plus tard, plus souvent, plus près de chez vous et au plus près de vos attentes.

Interview de Pierre Moscovici et Gérard Bailly



Pierre Moscovici,
Député du Doubs,
Président de la
Communauté
d'Agglomération du Pays
de Montbéliard.

Gérard Bailly,
vice-Président en charge
du développement
économique et de
l'emploi.

Quelles orientations économiques sont données par le projet d'agglomération voté l'été dernier ?

P. M. – Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous luttons sur deux fronts : endiguer les effets nocifs mais temporaires de la crise, et préparer solidement l'avenir. Car, la crise aura une fin. Notre budget 2010 table ainsi sur 44 M€ d'investissements. C'est un soutien évident pour nos entreprises, notamment celles du BTP qui vivent pour une bonne part des commandes publiques. Sur les 134 000 emplois salariés de l'Aire urbaine, 80 000 sont concentrés dans le Pays de Montbéliard et 55 000 dans la zone économique de Belfort.

L'avenir du Pays de Montbéliard sera donc industriel, mais autrement. L'automobile restera le poumon de cette région, mais les mobilités changeront, la production évoluera, la vie au travail se modifiera.

Nous voulons à la fois réussir la nouvelle économie, transformer les emplois en habitants et construire une éco-agglomération.

G. B. – Notre stratégie économique passe par l'amélioration de l'offre territoriale foncière et immobilière, l'incitation à l'innovation et la promotion du territoire. Le succès des deux derniers lancements de PSA, la 3008 et la 5008, couplé aux investissements forts et structurants du groupe sur son site de Sochaux, confortent notre approche. Aux côtés du pôle véhicule du futur, nous accompagnons la mutation la filière automobile. Quatre grandes orientations nous aiguillent : conforter l'excellence industrielle, diversifier vers les services, investir sur le tourisme et le patrimoine, et renforcer l'offre de formation.

Quels résultats ont été obtenus ?

P. M. – Après avoir rapidement mis en route la SEM Numérica début 2009, nous densifions désormais notre offre territoriale, de manière à anticiper l'arrivée du TGV Rhin-Rhône dans moins de deux ans. En 2010, nous doublons ainsi les investissements sur les parcs d'activités, passant de 5 à 10 M€. La mise sur les rails de la SEM patrimoniale, normalement opérationnelle avant la fin de

l'année, permettra également d'être plus réactif. L'enseignement supérieur et la formation constituent également un levier indispensable à un environnement attractif. La construction du 5^e département de l'UTBM, Ergonomie Design & Ingénierie Mécanique (EDIM), s'achèvera en 2010 sur le campus des Portes du Jura. La CAPM y investit plus de 6 M€. Nous appuyons aussi à hauteur de 3 M€ la construction du Centre d'études et de modélisation de la boucle d'air (CEMBA). La CAPM abondera, par ailleurs, le Fonds Régional d'Innovation (FRI) à hauteur de 300 000 euros, et accompagnera la création de la plateforme de recyclage de véhicules hors d'usage.

G. B. – En matière d'immobilier, une série d'opérations significatives concrétisent cette vision en 2010 : lancement des travaux de Technoland II ; construction de l'hôtel artisanal à la Petite Hollande ; réalisation de deux parcs d'activité dits secondaires (Courts Cantons et Charmontet). Nous poursuivrons également les études pour la réalisation du parc de Mathay. Avec Technoland II, nous plantons là l'un des drapeaux du devenir de notre territoire misant sur des entreprises innovantes. Sur un plan plus défensif, notre soutien aux entreprises en difficulté passe notamment par notre intention d'acquiescer une partie du site Peugeot Japy, le gel des loyers du parc communautaire, et 500 000 euros d'aide à l'immobilier. Parallèlement, nous avons sorti l'école Sbarro de l'ornière dans laquelle elle se trouvait en l'arrimant à l'UTBM. Nous avons aussi sauvé la pépinière d'entreprises, en la reprenant en régie directe. Concernant l'aide à l'emploi, nous rapprochons PLIE, MDE et MILO pour simplifier les démarches de la population et renforcer les points de proximité. Au total, nous y injectons près de 2 M€, dont 260 000 euros supplémentaires par rapport à 2009. Il s'agit là d'un effort important. Bref, nous agissons de manière à trouver des solutions efficaces aux problèmes. ■

Les chemins de traverse

On peut, en cours de carrière, changer d'orientation, en faisant appel au Fongecif, le Fonds de gestion du Congé individuel formation.



© D.N.

Marie-Pierre a fait de sa passion un métier.

« **L**e premier emploi est souvent lié à la qualification initiale, ce n'est pas toujours un choix. » Jacques Longchamp sait de quoi il parle. Il examine régulièrement des dossiers d'hommes et de femmes qui désirent changer d'orientation professionnelle au cours de leur carrière et qui font ap-

pel au Fongecif (Fonds de gestion du Congé individuel formation), dont il est le directeur. Le CIF permet à un salarié de suivre une formation, tout en conservant sa rémunération, et de changer de métier. « *La personne doit être bien dans sa tête et se dire qu'elle ne reviendra pas dans l'entreprise*, souligne Jacques Longchamp. *On lui demande d'aller valider le projet sur le terrain et de trouver des stages pratiques qui font partie intégrante de la formation.* »

En Franche-Comté, 90 % des dossiers sont validés par le Fongecif, auquel cotisent les entreprises. Et en 2008, 532 salariés ont bénéficié de ce dispositif. « *Contrairement à une idée reçue, 73 % des CIF concernent des ouvriers ou des employés et 68 % des entreprises de moins de 300 salariés. Cela tient au fait qu'il y a plutôt un faible niveau de qualification dans les petites structures.* » Mais tous les salariés ne quittent pas leur employeur après la formation. Un tiers d'entre

eux, d'un commun accord avec leur employeur, font appel au Fongecif afin de progresser au sein de l'entreprise.

Lasse de l'intérim et des CDD, désireuse d'être indépendante, Marie-Pierre Pichon a « profité » de ce dispositif pour suivre une formation de tailleur de pierre. « *J'ai découvert la pierre en rénovant une ferme*, raconte cette jeune femme de 38 ans. *Par la suite, en travaillant dans une enseigne de jardinage, j'ai constaté que personne ne proposait de bassins de grande taille. J'ai déposé un dossier au Fongecif et en 2005, j'ai créé mon entreprise.* » Aujourd'hui, Marie-Pierre a changé de statut pour devenir artiste libre. Elle propose ses propres créations, des ornements, à la vente. Mais elle est avant tout, depuis avril dernier, encadrante à l'AFPA, à Grand-Charmont, là-même où il y a huit ans, elle avait taillé ses premiers blocs. La boucle est bouclée. ■

FOCUS

Le bilan de compétences

Changer d'orientation professionnelle pose la question des compétences. Qu'est-ce que je sais faire ? « *Cela recouvre des notions très larges*, explique Claire Poncet, coordinatrice du CIBC, le Centre de bilans de compétences du Pays de Montbéliard. *Il s'agit du savoir, c'est-à-dire des connaissances, mais aussi du savoir-faire et du savoir-être. La compétence, c'est souvent l'évidence, et c'est là le danger. Nous sommes là pour vérifier l'écart entre la situation et l'objectif.* » Le CIBC procède à une centaine de bilans par an, à la demande du Fongecif ou de l'employeur, afin de déterminer les forces

et les faiblesses de la personne. Sur une période de deux mois, et un temps effectif de vingt-quatre heures, la personne va rencontrer les conseillers du CIBC afin de faire le tour de sa situation professionnelle. « *La première chose à établir, c'est la confiance. Il faut être loyal. Mais nous ne sommes pas là pour donner une solution toute faite. La question fondamentale, c'est : quelle est la place du travail dans votre vie ?* » Le CIBC est aussi le point conseil et information pour la VAE (Validation des acquis de l'expérience), un dispositif qui permet de faire valoir son expérience professionnelle pour obtenir



© D.N.

Claire Poncet, au CIBC du Pays de Montbéliard.

un diplôme. « *Nous accompagnons les personnes pour le montage de leur dossier. Il s'agit de prouver que les compétences acquises correspondent bien au diplôme demandé.* » ■

CONTACT

Fongecif : 03 81 52 82 83

CONTACT

CIBC : 03 81 32 36 69

Coup de pouce aux jeunes pousses

Vous êtes porteur d'un projet et vous hésitez à vous lancer ? Mode d'emploi.



© S.C.

Des conseillers sont là pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

« **S**auter le pas » alors que quantité de questions se bousculent dans votre tête ne va pas de soi : vers qui se tourner ? Quelles démarches préalables dois-je faire ? Auprès de qui ? Autant d'interrogations qui cherchent des réponses au moment de se jeter à l'eau et qui peuvent freiner même les plus enthousiastes, devant l'apparente lourdeur des démarches. Au même titre que les parents sont là pour tenir la main durant les premières années de la vie, plusieurs structures existent pour vous accompagner tout au long de votre projet.

De l'idée à la réalisation, plusieurs étapes sont à respecter. La première interrogation tient dans l'adéquation homme/projet.

Une fois l'idée clairement définie, s'ensuit une longue phase de préparation et de vérification du projet. L'aspect commercial, financier, juridique et fiscal est étudié. Reste la réalisation. Si cela paraît simple, la réalité s'avère

souvent plus chaotique, et c'est là qu'intervient la Maison de l'Emploi.

Marie Stabile, animatrice création et reprise d'entreprises est votre interlocutrice privilégiée. Cette dernière vous aiguillera vers la structure la plus adaptée à vos besoins. « *C'est absolument nécessaire de faire du cas par cas. Chaque création ou reprise d'entreprise est unique. Il faut aussi prendre en compte les attentes de chaque porteur de projets qui sont très variables d'une personne à une autre, l'écoute est primordiale pour soutenir les créateurs* », précise-t-elle. La MDE dispose d'un vaste fonds documentaire en accès libre pour vous aider à construire votre projet. Des réunions d'information, dédiées à la création et à la reprise d'entreprise et animées par des professionnels sont prévues régulièrement pour des retours d'expériences et des conseils avisés.

En fonction de l'activité, de la structure juridique et de la filière de la future entreprise, l'animatrice vous renverra

vers la structure la plus à même d'assurer votre suivi et de simplifier vos démarches. L'offre est dense, à chacun ensuite d'affiner sa demande et trouver le bon interlocuteur. Toutes proposent un accompagnement individuel et gratuit. Les différences interviennent au fur et à mesure que le projet avance. De nombreuses structures telles que ADIE, Développement 25, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Cré-Entreprendre Initiative, RIVE ou encore la pépinière d'entreprise à Technoland (cf. article p.13) sont là pour prendre le relais. Elles travaillent de manière coopérative et sont structurées autour du Comité Local de Création (CLC). Cette instance informelle étudie l'ensemble des projets accompagnés par les différents membres et cela garantit au créateur de bénéficier des meilleures aides possibles.

Dans un autre registre, de plus en plus d'entreprises et d'organismes privés ou publics encouragent ces initiatives personnelles par l'organisation de concours. « Graine de créateurs » ou le concours Numerica permettent ainsi d'acquérir un appui financier, une reconnaissance méritée et dans certains cas, la possibilité de disposer de locaux et de matériels. Alors pour que vos envies prennent vie, n'attendez plus et foncez : des structures sont là pour vous accompagner, n'hésitez pas à vous faire aider.

Adeline Coquet

Liste des principales structures d'accompagnement
ADIE (Besançon)
0800 800 566

DÉVELOPPEMENT 25
(Besançon)
0825 00 12 25

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
(Montbéliard)
03 81 31 25 25

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
(Montbéliard)
03 81 31 25 25

Cré-Entreprendre Initiative
(Besançon)
03 81 65 37 65

RIVE (Belfort)
03 84 57 03 18

Pépinière d'entreprises
(étupes)
03 81 32 61 61

MDE (Montbéliard)
03 81 71 04 00

Les prochaines réunions
organisées par
développement 25 :
« Chef d'entreprise,
pourquoi pas vous ? »
les mardis à 18h30 :
- 2 mars à Montbéliard ;
- 27 avril à Mathay ;
- 18 mai à Vieux Charmont.
Plus d'infos
sur www.doubs.org

Ma petite entreprise...

La pépinière d'entreprises sur le site de Technoland est le lieu privilégié de la culture des créateurs d'entreprise. Quel que soit votre âge, si vous avez une idée ou un projet de création d'entreprise, une aide personnalisée vous attend.

Créer une entreprise peut s'apparenter à un véritable parcours du combattant, à un chemin de croix ou à un sacerdoce. Face aux difficultés, certains entrepreneurs en herbe ont rebroussé chemin, alors qu'ils détenaient peut-être un produit leur permettant d'ouvrir leur « boîte ». Créer une entreprise nécessite de l'audace, du courage, de la persévérance, mais aussi de la méthode et la connaissance des réseaux.

Les missions de la pépinière d'entreprises créée par la CAPM sont évolutives en fonction des besoins et de l'état d'avancement des projets. Dans un premier temps, c'est l'écoute et l'accueil. Avant d'entamer un processus de création d'entreprise, il est nécessaire d'en évaluer la cohérence et la pertinence. C'est le travail de Damien Kasper, chargé du suivi des créateurs. Son but est d'aider au montage du projet et de collaborer aux démarches techniques souvent fastidieuses. Une fois cette étape validée, un plan d'actions (commercial, technique, économique et financier) est monté. À cet effet, différents acteurs, associatifs ou institutionnels, comme CRE-Entreprendre, Développement 25, l'Agence de développement et d'urbanisme (ADU), Aire Urbaine Investissement sont accessibles à la pépinière pour étudier le projet et définir leur part d'action. À cette étape, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard met à disposition un bureau et des moyens techniques.

Accélérateur de projets

La pépinière est un accélérateur de projets et une compétence qu'a souhaité reprendre en régie la CAPM. Pour Didier Klein, vice-président en charge de la pépinière, « reprendre la pépinière d'entreprises, c'est une preuve de l'action volontariste de la CAPM en terme de



La pépinière d'entreprises permet un début d'activité plus facile.

création d'entreprises et d'emplois ». Au stade de la conception, la pépinière aide au développement technique et industriel. C'est au tour de Sylvie Pierre, chargée du suivi des locaux, d'entrer en jeu et de proposer le bureau ou l'atelier nécessaire à la naissance de l'activité, ainsi que différents services (ligne téléphonique, accès Internet, salles de réunion, matériel informatique, gestion du secrétariat...).

Mais attention ! On ne s'installe pas ad vitam æternam à la pépinière. Le jeune entrepreneur doit être de passage (de 3 à 9 mois en phase amont, puis 2 ans en atelier ou bureau). Ensuite, si son activité se pérennise, il est en mesure de voler de ses propres ailes et laisse sa

place à de nouveaux venus. Cet envol se fait en douceur, avec un accompagnement de la CAPM et de l'ADU pour identifier une solution immobilière adaptée, publique ou privée. Depuis près de vingt ans, de nombreux créateurs ont profité des services de la pépinière : HNS, Techno vert, Waterform, Diligence Express, Eurocade... Aujourd'hui, malgré la crise, la pépinière a favorisé 13 créations d'entreprises en 2009, dans des domaines aussi variés que le découpage jet d'eau, le thermoformage, la mécanique générale, la serrurerie, ou encore la maison à ossature bois...

Créateurs d'entreprise, à vous de jouer !

La CAPM peut vous proposer des locations dans ses deux hôtels d'entreprises présents sur Technoland.

Pépinière d'entreprises
75, avenue Oehmichen
25460 Étupes
Tél. : 03 81 32 61 61
www.agglo-montbeliard.fr/pepiniere

C'est moi qui l'ai fait !

Afin de permettre au plus grand nombre de développer une activité professionnelle, le statut d'auto-entrepreneur a été créé il y a tout juste un an. Retour sur une formule qui a permis l'émergence de nouveaux métiers dans le Pays de Montbéliard.

PLUS D'INFOS

www.lautoentrepreneur.fr

CCI du Doubs
Unité de Montbéliard
4, rue Jean Bauhin
BP 17365
25207 Montbéliard Cedex
Tél. : 03 81 31 25 25
montbeliard@doubs.cci.fr
www.doubs.cci.fr

Patrice Mas, chef à domicile
www.patachou.org
patrice.patachou@orange.fr
06 82 65 34 98

Disponible depuis le 1^{er} janvier 2009, le régime d'auto-entrepreneur est le plus simple qui existe pour créer une activité indépendante. Obtenu sur « simple » déclaration au centre de formalités des entreprises, sur un formulaire papier ou via Internet, il s'adresse à tout porteur de projet d'activité commerciale ou artisanale souhaitant soit créer une activité complémentaire à un autre revenu, soit tester une idée en limitant les risques. Cette loi s'adresse donc en particulier aux personnes qui ne veulent pas nécessairement créer une société commerciale pour exercer leur nouvelle activité et souhaitent pouvoir

débuter ou arrêter facilement leur activité indépendante, que vous soyez étudiant, salarié, demandeur d'emploi ou retraité. Deux principaux impératifs sont cependant à respecter : ne créer qu'une seule entreprise par personne et ne pas dépasser un chiffre d'affaires plafonné à 80 000 euros pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place ou une activité de fourniture de logement, et à 32 000 euros pour les prestations de service.

Du chef cuisinier au chef d'entreprise

C'est pour cette dernière option qu'a opté Patrice Mas, enseignant depuis quatre ans au lycée professionnel d'Audincourt, en section hôtelière. « J'ai toujours pensé qu'il était important de transmettre son savoir, en connaissant les réalités du métier que l'on enseigne. C'est pourquoi j'ai travaillé dans tous les types de restauration avant d'intégrer un IUP, puis l'IUFM », précise-t-il. Également intervenant au Greta où il anime des cercles culinaires pour adultes, force a été de constater pour Philippe Mas que les demandes de cours de cuisine particuliers étaient de plus en plus nombreuses. C'est donc pour y répondre qu'il s'est lancé comme auto-entrepreneur en 2009. Après les formalités et démarches effectuées notamment auprès des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) du Doubs, une prise en compte des risques, une étude d'intérêt de la part du grand public, et avec l'aide précieuse de son épouse, le chef tout court s'est transformé en chef d'entreprise. « Je propose aux gens d'apprendre des recettes au goût du jour, de revoir leurs habitudes de cuisine ou d'en acquérir de nouvelles, de savoir comment présenter un beau dessert très

simplement, ou encore comment s'organiser pour la préparation d'un repas de convives », explique Patrice Mas. Ces cours, souvent proposés via les mairies et les associations, ont généralement lieu dans des salles des fêtes, avec un maximum de 6 participants, pour une durée d'environ 3 heures. « Je fournis tout, du tablier à la boisson, en passant par les boîtes qui permettent aux gens de repartir avec ce qu'ils ont préparé. »

Un chef dans votre cuisine

Toujours plus motivé à transmettre son savoir et à partager ses secrets culinaires, l'auto-entrepreneur gourmet ne s'arrête pas là, et va jusqu'à proposer son aide en cuisine à domicile, pour des repas entre amis, des communions, des anniversaires ou simplement une soirée entre amis ! « Parce que tout le monde n'a pas les moyens d'offrir le restaurant à toute une tablée, je propose que ce soit le restaurant gastronomique qui vienne à la maison. Passé le cap d'ouvrir sa cuisine à quelqu'un, les gens retrouvent vite la fierté et le plaisir de pouvoir dire que c'est eux qui l'ont fait », confie Patrice Mas. De l'entrée au dessert, en passant par les mises en bouche, là encore, le chef se déplace avec tout son matériel pour vous apprendre à pocher un fruit, réaliser des macarons bicolores, ou décorer avec faste et élégance un mets tout simple. « Le but est que les chefs en herbe puissent refaire les recettes, et qu'ils se rendent compte qu'avec peu de moyens, on peut faire des miracles en cuisine. Je n'aurais jamais pu me lancer dans cette aventure sans ce statut d'auto-entrepreneur », conclut Patrice Mas. Un bon moyen, pour les plus motivés, de pouvoir enfin se mettre aux casseroles !

Anne-Claude Attard



Un chef à domicile.

L'eau-forte

Un jeune entrepreneur originaire de Moselle s'est lancé dans la découpe de tout type de matériaux à l'aide de jet d'eau.



© S.C.

Marc Wollenschneider est un jeune entrepreneur ambitieux.

Créée il y a seulement quelques mois, l'innovante société H2O, s'est spécialisée dans la découpe industrielle : « Pour découper, nous pulvérisons un puissant jet d'eau mélangé à du sable sur le matériau désiré. J'ai découvert ce procédé il y a quelques années grâce à mon ancien emploi », explique Marc Wollenschneider, créateur de la société. Son savoir-faire, destiné aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers, permet

la découpe de tout type de matériaux (marbre, aluminium, cuivre, letton, acier, plastique...) avec précision et rapidité. Si aujourd'hui la société semble parfaitement lancée sur les rails de la réussite, le projet a mis du temps à voir le jour : « L'idée m'est venue en décembre 2007 et la société a vu le jour en avril 2009. Même si je fus parfaitement conseillé et orienté par le personnel de la pépinière d'entreprises, le cheminement fut long et fastidieux »,

indique-t-il, « Il faut une motivation à toute épreuve ».

Son projet, il l'affine durant des mois et il parvient à convaincre les banquiers et les décideurs des collectivités territoriales : « En 2009, j'ai été lauréat du réseau entreprendre en Franche-Comté. À ce titre, j'ai reçu des aides financières et intellectuelles pour lancer mon entreprise ». Convaincue par son projet, la CAPM lui a accordé une subvention directe. La pépinière lui a même fourni un local équipé pour qu'il installe son siège : « Nous sommes situés au cœur de la zone de Technoland, à deux pas de l'autoroute et bientôt du TGV. Notre aire de chalandise ne dépassant pas 200 kms, nous ne pouvions pas rêver d'un meilleur emplacement ».

Bien que l'entreprise démarre à peine, Marc Wollenschneider nourrit déjà de l'ambition : « Pour l'instant nous sommes deux salariés, mais à terme nous espérons nous agrandir et embaucher plusieurs personnes ».

F.P.

H2O découpe
75, avenue Oehnichen
Technoland - BP 100
25461 Étupes CEDEX
Tél. 03 81 32 61 67
www.decoupe.eu

LE MOT DE L'ÉLU

Didier Klein, vice-président en charge de l'immobilier d'entreprise.

Depuis un peu plus d'une année la CAPM a repris en régie directe la pépinière d'entreprises du Pays de Montbéliard. Aujourd'hui, son fonctionnement est assuré par deux personnes (Sylvie Pierre et Damien Kasper). Cette pépinière est l'une des plus anciennes en France et son importance pour notre territoire est indéniable. Elle propose à tous les porteurs de projets économiques un lieu de discussion et de rencontre avec tous les acteurs du développement économique pour valoriser la maturation de leurs dossiers.

Chaque mercredi matin, avec les services Développement économique et emploi, et Développement urbain, nous y rece-

vons des nouveaux porteurs de projet, ce qui met en évidence le dynamisme économique de notre territoire, qui malgré la crise continue d'être un tracteur pour le développement économique.

Bien sûr, tous ne s'installeront pas uniquement à la pépinière, car le patrimoine foncier économique de la CAPM est important, environ 100 000 m², et il s'étend sur nombre de communes de la CAPM en plus de Technoland.

Même si la gestion de ce patrimoine est seulement aujourd'hui réalisée par les services de la CAPM, son efficacité économique est prouvée par le taux d'occupation proche de 80 % et un apport financier annuel pour la collectivité de plus de trois



© D.N.

millions d'euros. Le développement économique est le meilleur levier pour l'emploi et les spécialistes de la CAPM et moi-même nous continuons notre action pour encourager et aider l'arrivée de nouveaux projets classiques ou innovants, d'origine locale ou internationale sur le Pays de Montbéliard.

Tribune

Les élus et votre agglomération

Joseph TYRODE

GROUPE
DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Éditorial

L'année 2009 s'achève, elle nous a révélé bien des surprises. Sans vouloir vous abreuer de chiffres, je voudrais simplement vous dire le désarroi quant au financement des collectivités.

La taxe professionnelle, qui était un revenu important des collectivités, va disparaître ou presque. Ce revenu qui peut être qualifié d'injuste pour certains était malgré tout la part que payait l'entreprise pour l'amélioration du bien-être des citoyens des villes et villages.

Privées de ce revenu, les collectivités locales auraient du mal à préparer leur budget, à financer leurs dépenses de fonctionnement mais surtout à prévoir leurs investissements qui permettaient aux entreprises de Travaux Publics, de bâtiments et de matériels de trouver ainsi le moyen de subsister.

Les coûts dans les entreprises qui voient baisser leur taxe, vont-ils se traduire par une baisse des coûts de production et donc une baisse du prix de vente ?

Cela va-t-il se traduire par de l'embauche ?

Certainement pas !!!! Alors c'est le principe de la double peine.

Moins d'argent versé, mais pas de prix en baisse, moins d'embauche et pour nous collectivité, une augmentation des impôts ménage ?

Je crois qu'il est grand temps de remettre de l'ordre dans tout cela, le bulletin de vote est un moyen.

Je me permets malgré ces nouvelles de vous présenter mes vœux de santé pour l'année 2010, nous en avons besoin pour les combats futurs.



Éric MARCOT

GROUPE « ENSEMBLE
POUR LE PAYS DE MONTBÉLIARD »

Le Moloco

La restructuration des lieux dédiés à la culture est incontournable pour recréer de l'attractivité et la création de nouveaux espaces constitue un atout indéniable.

Ainsi, le projet initié par l'ancienne majorité de destiner le cinéma Lumina aux musiques amplifiées est particulièrement intéressant d'autant que notre communauté comprend beaucoup de musiciens, adeptes du style, qui manquent d'endroits où se produire.

Schématiquement, on considère dans les musiques actuelles le jazz, la chanson, les musiques traditionnelles, les musiques amplifiées et électro. Ce futur espace regroupera des lieux pluriels de pratiques musicales, com-

position et répétition, formation et spectacle vivant.

L'Espace des Musiques Actuelles du Pays de Montbéliard, qui ouvrira ses portes mi-2011, sera bien plus qu'une salle de concerts. Il proposera également aux musiciens de s'engager dans des projets de création inédits, notamment autour des arts numériques.

À ce titre et à l'occasion du lancement officiel du projet, la CAPM et [Ars] Numerica se sont associés pour proposer une étonnante création musicale et visuelle, « *Transform* ».

Il conviendra maintenant à la CAPM, de ne pas être élitiste et de permettre au plus grand nombre de s'exprimer dans son art pour effectivement « *Réveiller le territoire* ».



Jean-Jacques CARILLON

GROUPE
RÉPUBLICAINS,
COMMUNISTES
ET VERTS

La bourse flambe

Les boursicoteurs prospèrent en ce début d'année et à l'autre bout de la chaîne le chômage augmente.

Ce qui pourrait sembler un paradoxe ou une immoralité est en fait à la base du système capitaliste. Au classement des entreprises qui ont connu les plus forts pourcentages de progression figurent les deux constructeurs automobiles Peugeot + 93,13 et Renault 93,80. Les marchés financiers finissent 2009 sur une progression de plus de 22 %, autant que le chômage ! Loin d'annoncer la sortie de la crise, l'embellie boursière récompense les politiques de suppression d'emploi et de blocage des salaires. Changer les logiques actuelles de l'économie et du social s'impose d'urgence.

Bernard PETIT

GROUPE SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE

Pour la nouvelle année, adressons des vœux sincères, optimistes, généreux, à l'image de ce que l'on peut réellement accorder.

Des vœux cléments, désintéressés, non pleurnichards, ni larmoyants et pour ce faire on se fera violence en évitant de parler des incertitudes budgétaires liées aux réformes latentes (taxe professionnelle, réforme des collectivités) qui assombrissent quelques peu l'avenir de notre communauté.

Changer d'année c'est un élan nouveau, c'est aussi l'espoir de faire mieux que les 12 mois précédents et de corriger ce qui ne marche pas.

Alors la magie de Noël terminée, les bonnes résolutions souhaitées, mettons tout en œuvre pour porter notre territoire vers l'attractivité. Brisons le carcan des majorités et oppositions, pour travailler ensemble à la réussite du Pays de Montbéliard.

À l'aube du nouvel an, le groupe « Solidarité Communautaire » se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010. Que la santé, l'amour et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Puissance 29 ouvre ses

colonnes aux groupes

politiques du Conseil

d'Agglomération.

Les textes publiés sont

sous la seule responsabilité

des signataires.

Ne plus chercher ailleurs ce qui est ici

Un pôle régional d'ingénierie initié par la Région Franche-Comté a été confié à l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard : depuis un an, l'œil de « Prisme » veille sur les petites et moyennes entreprises dédiées à la sous-traitance automobile...



© D.N.

Une cartographie de compétences facilite les échanges.

Financé par le Conseil régional de Franche-Comté et la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, le Pôle régional d'ingénierie pour le soutien à la mutation des entreprises (PRISME) est un dispositif d'accompagnement des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) liées au secteur automobile. Afin de faire face aux nouvelles données des marchés, ainsi qu'aux situations de crise qui surviennent, Prisme est un outil qui permet d'ouvrir des pistes de diversification, et d'aider à la construction d'une vraie stratégie. « Habituellement, les agences de développement travaillent beaucoup sur la problématique financière des entreprises. Pour notre part, nous adoptons un positionnement innovant en abordant les PME et PMI par une approche basée sur leurs métiers. Le seul impératif est que ces entreprises soient intégrées à la filière automobile de près ou de loin, même à 5 % de leurs activités », explique Régis Gaiffe, chef de projet Prisme à l'ADU. Tous deux issus du milieu industriel,

lui et son collègue Laurent Zindel ont déjà sillonné 105 entreprises en 2009, dont 51 dans l'agglomération. « Après une présentation de notre démarche, nous évaluons les métiers sur lesquels elles sont positionnées afin de réaliser une cartographie fine des compétences de chacune », précise-t-il. Ce type de travail n'avait auparavant jamais été fait dans la région, et la conjoncture économique ne l'avait jusque-là pas rendu nécessaire. Il en est tout autrement aujourd'hui, et cet inventaire des compétences et des capacités techniques de chacun permet un maillage entre des entreprises qui sont parfois voisines. « Le premier constat est qu'il y a d'énormes volumes de sous-traitance dans les PME/PMI. Prisme permet donc de mettre les PME/PMI en contact, de suggérer des partenariats potentiels. Nous nous sommes aperçus que des entreprises pourtant situées l'une en face de l'autre sur le site de Technoland ne connaissaient pas leurs activités respectives », souligne Laurent Zindel. Ainsi, ce ne sont pas moins de 80 mises en relation qui ont

été effectuées, dont plusieurs ont débouché sur des actions très concrètes : sous-traitance, partenariat pour répondre à appels d'offres, etc.

Compétences à la carte

Cette méconnaissance du tissu industriel environnant est tout simplement due à un manque de temps de la part des dirigeants de telles structures, qui sont de plus en plus souvent amenés à être sur tous les fronts dans leur entreprise par économie de moyens. « Un patron ne peut pas gérer son stock, manager son personnel, faire de la prospection, suivre son budget, anticiper les marchés et développer de nouveaux projets tout en étant dans les préoccupations quotidiennes. Nous sommes là pour leur proposer de renforcer leur encadrement en mettant à leur disposition des compétences extérieures à l'entreprise adaptées aux besoins », précise Régis Gaiffe. L'un des partenaires mobilisables par Prisme n'est autre que l'association Compétences à la Carte Aire urbaine (CALC), qui rassemble actuellement 12 membres spécialisés sur des thématiques particulières (ressources humaines, informatique, conseil juridique, etc.) qui proposent leurs compétences selon les besoins ponctuels de chacun. « En regard des besoins détectés dans une entreprise, cette dernière peut éventuellement contractualiser une intervention d'un cadre mobilisé ponctuellement. Le dernier cas en date est une PME de Voujeaucourt qui vient de signer un contrat pour 33 jours d'intervention dans le cadre de son organisation interne », ajoute Régis Gaiffe. Un moyen efficace de développer durablement les activités locales et régionales... ■

Anne-Claude Attard

PLUS D'INFORMATIONS

Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard
 Chef de projet Pôle Ingénierie
 8 avenue des Alliés
 BP 98407
 25208 Montbéliard cedex
 03 81 31 89 05
www.adu-montbeliard.fr
r.gaiffe@adu-montbeliard.fr

Budget CAPM : 100 000 €

Nombre d'entreprises concernées :
 850 en Franche-Comté
 150 dans le Pays de Montbéliard

La Roselière roule des mécaniques

Les samedi 20 et dimanche 21 février prochains, les sports mécaniques s'exposent à la Roselière à Montbéliard.

Qu'y a-t-il de commun entre le jet ski, la moto, ou encore le karting ? La mécanique, bien entendu. Cette année, pour la septième fois, Jean-Pierre Prévot, président du jet passion Pays de Montbéliard, organise un salon dédié à ces sports : « Il y a un fort enthousiasme pour les sports mécaniques localement. Seulement, les amateurs de chaque branche se côtoient assez peu. Notre salon possède la particularité de réunir toutes les disciplines. » L'engouement suscité chaque année par cet événement ne se dément pas, avec une moyenne de 2 000 visiteurs sur le week-end : « La multiplicité des sports en démonstration, combinée à un tarif volontairement bas, permet d'attirer la foule. Nous recherchons avant tout à faire la lumière sur des disciplines assez confidentielles, comme le jet ski ou encore le trial », explique Jean-Pierre Prévot.

Preuve que les organisateurs pensent à tout le monde, le salon ne sert pas seulement à promouvoir les sports méconnus. Il réunit également les amateurs de

moto ou encore de voitures de rallye : « Des voitures du Paris-Dakar, des voitures de rallye, ou encore des motos de compétition, sont présentées. Des champions, tels Vincent Philippe (en moto) ou encore David Zollinger (pilote automobile) sont venus les années antérieures. Ils viennent faire des démonstrations ou présenter leur véhicule et

ensuite ils participent à des séances de dédicaces. Cette année, plusieurs champions, comme Manu Braga (pilote automobile), devraient encore animer le salon », confie l'organisateur. Devant tant de promesses, cette année encore le succès devrait être au rendez-vous. ■

Florian Pasqualini



De nombreuses voitures de course seront exposées.

INFOS

Samedi 20 et dimanche 21 février 2010 à la Roselière à Montbéliard
Inscription et renseignements : 03 81 35 54 41
Tarif : 2 €
10 clubs
12 professionnels
25 particuliers

CONSERVATOIRE

L'hommage à Schumann

Après la célébration du siècle d'or de l'art vocal russe, évocation lyrique et mélodique des grands espaces de la Russie du XIX^e – vendredi 5 février à 20h30, au foyer Robert Maurice de Bart –, élèves et professeurs du conservatoire du Pays de Montbéliard vont se rejoindre dans l'interprétation de pièces courtes de Schumann. Trois jours durant, les 4, 5 et 6 mars, le compositeur allemand sera

présent à travers ses œuvres vocales – des lieder que l'on ne présente plus, mais aussi de fameux duos et quatuors –, ainsi que des pièces pour piano et de musique de chambre. On entendra la capacité de ce véritable génie à s'exprimer dans la brièveté, par la voix, le hautbois, ou encore le violoncelle... Ces concerts ont pour ambition particulière d'associer la classe de chant et la classe d'accompagnement, de mêler le son du piano et des instruments à vent ou à cordes à celui de l'organe vocal. Le concert final du samedi sera porté par les musiciens-enseignants du conservatoire. Les horaires et lieux de ces rendez-vous liés au 200^e anniversaire du musicien ne nous étant pas connus à

l'heure de mettre sous presse, nous vous invitons à les vérifier dans votre quotidien ou sur l'internet.

En mars, également, le Conservatoire vous propose deux rendez-vous avec la musique ancienne. *Musiques à danser*, dimanche 7 à 17h, lieu à préciser, évoquera les ballets de cour de la seconde partie du XVII^e siècle, à travers les compositions de Lully et de son disciple Muffat. *L'Instant baroque*, dimanche 28 à 11h, au musée Beurnier-Rossel, sera lui consacré à la sonate en trio au XVIII^e siècle et mis en musique par Cathy Brisswalter, Aline Nachin et Claire Petot. ■

Régis Tullon



Gladiateurs des temps modernes

Loin des excès des catcheurs américains visibles sur la TNT, les vedettes européennes de la Wrestling Stars marient pratique sportive et goût du spectacle. Elles seront présentes le 26 février à l'Axone pour un gala qui s'annonce mémorable.

Certes, il arrive à Flesh Gordon, catcheur le plus titré d'Europe, à Prince Zéfy, champion du monde mi-lourd, à l'aristocratique Sir Robin Lequimez ou au fougueux Canon Ball de poursuivre le combat dans le couloir qui sépare le ring des spectateurs. Toutefois, jamais on ne les a vus s'emparer d'accessoires pour en jouer sur la tête de leurs compères ! Authentiques professionnels, ils s'entraînent chaque jour et ont patienté des années avant de se produire en public.

Loin également des matchs « *bon enfant* » des années 60, le catch moderne est un vrai spectacle, avec ses vedettes, ses costumes chamarrés, ses musiques et ses quasi-chorégraphies. Que les enchaînements de prises soient improvisés n'empêche pas ces dernières de satisfaire des règles strictes.

Durant 150 minutes, la crème des catcheurs européens s'affronte. Qu'ils soient du clan des « *gentils* » ou de celui des « *méchants* », tous contribuent à un spectacle d'une grande diversité, donnant ses lettres de noblesse à une forme de lutte apparue lors des fêtes foraines du XIX^e siècle. Âmes sensibles, s'abstenir toutefois : contrairement à la rumeur, les coups ne sont pas simulés, mais vraiment portés ! Le « *Choc des gladiateurs* » comportera cinq combats. Quatre matchs à deux, dont un entre catcheuses. Car la gent féminine est désormais de la partie, à l'image de ses illustres représentantes, la Divine Isabella et Blue Nikita ! Pour couronner le tout, un match à quatre avec retournements imprévisibles garantis jusqu'à épuisement des combattants... ■

Régis Tullon



© Oxo production

PLUS D'INFOS

- Pour tout savoir sur le catch, ou presque : www.catch.fr
- Gala de catch « Le Choc des gladiateurs », le 26 février à 20h, à l'Axone : Tarifs de 25 à 45 € Réservations par téléphone au 03 80 41 03 33, à l'office du tourisme et dans les points de vente habituels.

FOCUS

Rencontres en un clic

Vous souhaitez élargir votre cercle d'amis ? Vous cherchez à sortir mais vous ne savez pas où ? Alors pensez à consulter le site On Va Sortir.com. Ce réseau social, non commercial, créé il y a seulement un an, regroupe environ 1 300 personnes de l'Aire urbaine. But de la manœuvre : permettre à tout le monde de faire des connaissances grâce à l'organisation de sorties culturelles, sportives ou encore gastronomiques : « *Chaque soir de la semaine, plusieurs propositions sont faites par des membres. Ainsi, nous visitons les musées, nous organisons des soirées karaoké dans des bars, nous dînons dans des restaurants...* » confie Emmanuelle

Héliard, membre de ce site. « *C'est un formidable outil pour créer du lien social. Il m'a permis de me faire des amis, mais aussi et surtout d'apprendre à connaître cette magnifique région dans laquelle j'arrivais* », ajoute-t-elle. Ainsi, chaque membre inscrit sur le site peut proposer une activité et y inviter des personnes motivées. L'ère des rencontres virtuelles est révolue. Au contraire, le site prône un retour « *à la vie réelle* ». Cependant, les modérateurs insistent sur un point important : « *Notre site n'a pas pour but de favoriser les rencontres amoureuses. Nous recherchons uniquement à favoriser les liens amicaux, localement, sans ambiguïté. D'ailleurs,*



© D.N.

Des soirées où l'ambiance est au rendez-vous.

nous bloquons les comptes des personnes qui ne jouent pas le jeu », indiquent les modérateurs. Le concept a trouvé son public. Loin d'isoler les gens, Internet les pousse à se rencontrer dans des rendez-vous qui sont tout, sauf virtuels. ■

Florian Pasqualini

Des athlètes déchaînés viendront animer l'Axone.

Inscription : www.onvasortir.com

La 3D au service des collectivités

Du 3 au 5 février, le Pays de Montbéliard sera présent à Monaco au salon Imagina, salon européen de référence dans le domaine de la représentation 3D.

À une époque où le film *Avatar* bat des records de fréquentation, nul n'ignore que la 3D est un formidable outil de création artistique. Le spectre d'utilisation de cette technique

est si large, qu'elle peut aussi servir les collectivités en permettant aux décideurs de mieux connaître leur territoire, et d'analyser avec plus de pertinence l'impact des projets envisagés. C'est là tout l'enjeu qu'évoqueront Numerica et les intervenants représentant la CAPM lors des conférences qu'ils animeront au salon Imagina. « C'est un faisceau de raisons convergentes qui a conduit les collectivités à l'usage de la 3D : la capacité des outils techniques à traiter l'image, l'habitude des jeunes à manipuler la 3D dans les jeux vidéo, le fait que l'humain voit en 3D, la nécessité de réaliser des économies en concevant mieux et au plus proche de la réalité les projets, et enfin la capacité à se projeter dans le temps pour étudier l'évolution du projet », explique Christophe Maître, directeur général adjoint en charge des systèmes d'in-

formation et de communication de la CAPM. S'il semble évident que la représentation en 3D permet de visualiser un territoire tel qu'il est ou sera, il en découle d'innombrables possibilités : simuler les situations de crise (catastrophes naturelles, mouvements de foule, flux de véhicules), montrer et donc mieux expliquer l'impact des projets, permettre une urbanisation et des aménagements plus harmonieux (montrer une construction dans son contexte et ses incidences avant qu'elle n'existe), etc. « La 3D n'est pas une mode, c'est un phénomène durable, bientôt une technologie indispensable, et un formidable outil pour les décideurs. Il faut simplement garder à l'esprit que c'est une représentation de la réalité, et non la réalité elle-même », conclut Christophe Maître.

Anne-Claude Attard



© S.C.

MÉTROPOLE RHIN-RHÔNE

L'utopie itinérante

Conçue par le réseau Métropole Rhin-Rhône, *Utopies & innovations* consiste en une succession d'expositions et de manifestations. Elles vont animer, tout au long de l'année 2010, les 10 agglomérations membres, de Bâle/Mulhouse à Dijon/Chalon-sur-Saône, du Pays de Montbéliard à Belfort et Neuchâtel, notamment. Outre « un lien entre passé, présent et avenir », Jo Spiegel, qui préside le réseau, voit dans cet événement culturel le symbole du pari sur la coopération engagé par les partenaires, « la mise en commun des compétences, des intelligences et des moyens de près de 2 millions d'habitants ». En effet, avec l'arrivée du TGV Rhin-Rhône, nos agglomérations ne seront plus qu'à 15 à 20 minutes de leurs voisines. Le 29 janvier, le musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Besançon a ouvert la

marque. L'exposition, consacrée jusqu'au 26 avril par sa ville natale à Fourier, comporte un volet historique et un autre artistique. Critique et visionnaire, le grand théoricien conçoit un système utopique, fondé sur une étrange cosmogonie et symbolisé par les phalanstères, lieux de vie modèles. Sa pensée continue d'enrichir de nombreuses réflexions et de susciter l'imaginaire de plasticiens. Une trentaine d'entre eux et près de 200 pièces sont présentés. Prochaine étape, le 6 mars, à Yverdon-les-Bains, en Suisse, dans la Maison de l'ailleurs. Sous le titre *Musique et science-fiction*, pochettes de disques vinyle côtoieront affiches, juke-box et clips vidéo, jusqu'au 1^{er} août. Au château de Montbéliard, le 8 mai, s'ouvrira l'exposition intitulée *Le voyage*, celui de Mouhot, découvreur d'Angkor, mais aussi celui du



© J. Faujour

Parallax II, eau-forte et aquarelle sur acier de Vladimir Skoda, présentée dans le cadre de l'exposition Fourier à Besançon.

paléontologue Cuvier, de l'inventeur de l'hélicoptère Cehmichen, ou encore celui des industriels Japy et Peugeot... *Puissance 29* vous donnera tous les détails en temps voulu.

Régis Tullon

Salon Imagina 2010
du 3 au 5 février 2010
www.imagina.mc

Les 29 communes de la CAPM ont été le premier territoire au monde à être représenté sur Internet en 3D haute définition.

PLUS D'INFOS

- **Programme** : les lieux, dates et contenus des 16 expositions *Utopies & innovations* et des événements associés sont sur www.utopinov.net.
- **Pass-culture Métropole Rhin-Rhône** : lors de votre 1^{re} visite à l'une des expositions *Utopies & innovations*, un pass-culture nominal vous sera remis donnant droit à l'entrée à demi-tarif à toutes les expositions suivantes du cycle.
- **SNCF** : les TER d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté vous proposent des réductions allant jusqu'à 70 % pour aller d'exposition en exposition ; renseignements aux guichets SNCF.

Mille étangs sur un plateau

Le plateau des mille étangs s'étend entre les vallées de l'Ognon et du Breuchin en Haute-Saône. Véritable joyau naturel, sa richesse offre mille et une idées d'évasion.

Écrin de verdure niché dans les Vosges saônoises, situé à une cinquantaine de kilomètres à peine de Montbéliard, le plateau des mille étangs est une véritable caverne d'Ali Baba du tourisme. Si les hommes se sont associés à la nature pour accomplir une telle prouesse, aux origines ce sont bel et bien les éléments qui ont façonné cette vaste étendue. Les glaciers, avant de disparaître il y a plus de 12 000 ans, ont creusé des cuvettes dans lesquelles se sont nichés étangs et tourbières. De gros blocs de pierre qui reposent encore sur le site géologique sont les empreintes supplémentaires de cette ère glaciaire.

Il faudra ensuite attendre l'intervention intéressée de l'homme pour que le plateau revête la diversité et la beauté qu'on lui connaît. C'est en effet au Moyen-Âge que les moines ont incité les populations à créer des étangs pour les exploiter, et c'est ainsi que des zones marécageuses et incultivées ont été mises en valeur.

Aujourd'hui, cette mosaïque de terre et d'eau digne des plus beaux paysages

© Destination 70 / Y. Goux



Une mosaïque de terre et d'eau.

nord-américains, toujours parsemée de forêts (chênes, hêtres et sapins) et de prairies, offre un site remarquable pour tous les goûts. De plus, compte tenu du sol et de la présence de l'eau, les Vosges saônoises regorgent d'innombrables variétés de fougères et de mousses.

Mille et une activités

Côté patrimoine historique, la cité aux maisons bourgeoises des XVI^e et XVII^e siècles de Faucogney témoigne des liens ancestraux avec la couronne de France, pendant que les habitats au « *chari* » rappellent les générations entières de paysans qui se sont succédé sur ces terres. Disséminées tout au long du plateau, les chapelles et nombreuses croix témoignent encore de l'ardente foi passée.

Pour les moments de détente en famille, il va de soi qu'au printemps et à l'automne, la pêche s'impose autour de certains étangs qui regorgent de truites, de carpes et de brochets, entre autres...

Quant aux férus de balades, le plateau est un havre d'oxygénation, quel que soit le mode de déplacement choisi : des dizaines de circuits de randonnées pédestres balisés et sans difficulté, ran-

donnée itinérante, circuits découverte à réaliser en voiture en suivant les panneaux fléchés « *Nature et patrimoine* », aires de camping-cars, parkings aménagés avec tables et abris pour pique-niques en famille jalonnent le site.

La formidable mosaïque de terre et d'eau des mille étangs en fait également un territoire particulièrement intéressant pour les ornithologues débutants ou confirmés, et le patchwork de couleurs ravira les photographes en quête de réussite.

Des producteurs locaux vous ouvrent leurs portes et éveillent vos palais, et de nombreux gîtes et chambres d'hôtes garantissent le repos salvateur. L'accueil et les activités sur le plateau des mille étangs sont à l'image du site : riches et variés !

Anne-Claude Attard

Les mille étangs s'étendent sur 220 km², de Lure à Faucogney, en passant par Melisey, Servance.

INFORMATIONSS

Destination 70
Agence de développement et réservation touristique de la Haute-Saône
Tél : 03 84 97 10 80
www.destination70.com

Office de tourisme de Faucogney
Tél : 03 84 49 32 97
www.les1000etangs.com

8^e édition du festival de la randonnée au printemps 2010
« 1 000 pas aux 1 000 étangs »

Inscriptions :
1,50 €/personne
Gratuit pour les moins de 12 ans.
De 8h à 15h : petit circuit de 8 à 10 km.
De 8h à 14h : grand circuit de 16 à 20 km.
Circuits balisés spécifiquement et uniquement pour la manifestation.



© D.N.

Le loto fait un carton

Autrefois simples divertissements, les lotos associatifs sont devenus un enjeu important pour les organisateurs mais aussi pour les joueurs.

Qu'on l'appelle loto, quines ou bien encore bingo, ce jeu demeure un événement récurrent des longs hivers montbéliardais. Ce divertissement né à Gênes, en Italie au XVI^e siècle, s'est répandu dans la noblesse française lors de la Renaissance. Au cours des siècles suivants, il est devenu extrêmement populaire. Aujourd'hui, ce divertissement joue un double rôle, comme l'explique Robert Orioli, président du CC Étupes : « C'est un jeu qui permet avant tout de rencontrer du monde. Et pour nous, association, c'est un moyen de boucler nos budgets annuels. Cette manne financière représente environ 10 % de nos recettes. »

Devant l'importance des sommes récoltées, de nombreuses associations organisent dorénavant leur loto : « Jadis, il était simple pour nous d'obtenir des lots gratuits, car peu d'associations sollicitaient les commerçants. Aujourd'hui, nous achetons la grande majorité des lots », assure Robert Orioli. Chaque association a le droit d'organiser six lotos par an. Les joueurs ont donc l'embaras du choix. La différence entre deux lotos se situe au niveau du prestige des lots. Bien loin des traditionnels filets garnis d'autrefois, aujourd'hui les organisateurs rivalisent à coup de lecteurs DVD, écrans plats, caméscopes numériques, scooters, voyages et même voitures... pour un tarif d'entrée assez modique : « C'est tout l'attrait de ce jeu : pouvoir remporter un



lot de plusieurs milliers d'euros pour seulement 20 euros de frais d'inscriptions », souligne Gérard Felice, président du club de Motoball de Voujeaucourt.

Une organisation draconienne

Chaque loto draine entre 150 et 1 500 participants, ce qui réclame une organisation à toute épreuve : « Une dizaine de bénévoles s'occupent de la logistique. Ils s'y prennent de longues semaines à l'avance. Location de la salle, achats des lots, mise en place des tables

de jeu, installation des personnes lors de leur arrivée, sans oublier la tenue de la traditionnelle buvette, sont quelques-unes des fastidieuses démarches », insiste le président erbaton.

Car si l'esprit est festif, l'ambiance n'en est pas moins studieuse : « Lors des phases de tirage au sort des numéros, l'enjeu prend le pas sur le jeu. Chacun veut rentabiliser sa mise de départ. Un silence de cathédrale règne dans la salle. Chaque participant scrute attentivement sa grille pour repérer la présence ou non des numéros tirés au sort. La concentration des joueurs est impressionnante. Ils sont imperturbables ! » constate le président voujeaucourtois. En moyenne, seul un joueur sur trois repart les mains vides, comme l'indique le président du club cycliste : « Nous récoltons et achetons de nombreux lots pour contenter le maximum de monde. »

Au cœur de l'hiver, la moitié des lotos ont déjà eu lieu, avec comme chaque année un relatif succès à la clé. En langage de spécialistes, on peut dire que c'est encore une fois « un carton plein ».

Florian Pasqualini

Retrouvez toutes les dates des lotos du mois de février dans notre agenda.



La concentration est de mise lors des tirages au sort.

Les trésors du pavillon

Un pavillon pour offrir des clés de compréhension du site antique de Mandeure-Mathay verra le jour au printemps 2012. Pour l'heure, le chantier entre dans sa première phase : les fouilles préventives.

Contemporain du célèbre Colisée à Rome, le théâtre gallo-romain de Mandeure est riche de presque deux millénaires d'histoire. Le site d'Épomanuodurum occupé à l'époque gauloise, puis développé par les Romains, a marqué son ère et continue de nous dévoiler ses merveilles. La présence depuis 2001 d'une équipe de recherche internationale en archéologie fait de cette agglomération antique très bien conservée, une des mieux connues à ce jour en France. Les données recueillies et la présence du théâtre expliquent l'intérêt de valoriser ce site d'importance nationale.

Consciente de l'intérêt de ce site et de ses atouts, la Communauté d'Agglomération a reconnu d'intérêt communautaire sa valorisation touristique.

Pour répondre à ce besoin, la CAPM a décidé la construction d'un pavillon archéologique. « *L'opération a pour but d'intégrer pleinement le site du théâtre de Mandeure à l'offre touristique du Pays de Montbéliard, d'en développer l'attrait et l'interprétation avec la mise à disposition d'outils signalétiques et muséographiques adaptés* », explique Gaëlle Cavalli, animatrice de l'Architecture et du Patrimoine. « *La valorisation du site présente en effet un intérêt non négligeable pour renforcer une offre touristique de qualité sur le territoire de l'agglomération* », précise-t-elle.

Le futur pavillon mettra les résultats des recherches récentes à la disposition des promeneurs et visiteurs. Un aménage-



Les chercheurs font des découvertes surprenantes.

ment minimal du site sera réalisé tout en respectant son état de conservation actuel et son caractère de site ouvert remarquable au plan paysager. Le public pourra découvrir un espace d'exposition permanente et temporaire, assister à des conférences et des animations diverses, parcourir une galerie lapidaire présentant des blocs sculptés provenant du théâtre, ou encore visiter un jardin romain.

Merveilles enfouies

Le choix d'implanter le pavillon à proximité directe du théâtre implique de réaliser des fouilles préventives avant les travaux, car toute la zone autour du théâtre était occupée à l'époque romaine.

Depuis 2001, la loi sur l'archéologie préventive prévoit l'intervention des archéologues avant un chantier d'aménagement, pour effectuer un « *diagnostic* » et, si nécessaire, une fouille. L'aménagement du territoire ne se fait donc plus au détriment des vestiges du passé, mais permet, au contraire, leur étude approfondie. C'est dans ce contexte que l'Institut National de Recherches Archéologiques Préven-

tives (INRAP) a été créé. C'est lui qui interviendra sur le site dès le 1^{er} mars. L'installation de ce vaste chantier commence le 15 février sous la direction de Lydie Joan, spécialiste de l'Antiquité.

Si le théâtre et ses environs sont coutumiers des fouilles – tous les étés, des universitaires interviennent pour tenter de découvrir de nouvelles merveilles –, c'est la première fois que des fouilles préventives sont réalisées si près de ce site. Espérons que le sol sera fertile et révélera de nombreux trésors.

Les dernières en date avaient permis de découvrir un puits et des restes de banquettes liés aux cultes religieux. L'année précédente, c'est une porte monumentale qui a été exhumée durant la fouille de la forteresse du bas empire.

À l'issue des fouilles qui dureront un mois, l'INRAP réalisera un rapport complet sur les découvertes.

Sûr que le site n'a pas fini de nous surprendre et fera remonter à la surface des richesses étonnantes. ■

Adeline Coquet



Les fouilles, un travail minutieux.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Une journée portes ouvertes est organisée dimanche 21 mars de 10h à 17h. Accueil sur site.

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Avril 2010 - décembre 2011 : Construction du bâtiment et aménagements paysagers

Printemps 2012 : Ouverture au public

PAYS DE MONTBELIARD

3 bonnes raisons de ne plus attendre...

185 hectares

à 8 min de la gare TGV

A36: sortie 10

TECHNOLAND

secteur d'activités du
Pays de Montbéliard



www.agglo-montbeliard.fr

Tél. 03 81 31 86 00